Document généré le 5 juin 2025 01:45

Recherches sociographiques

Marc-Adélard TREMBLAY (dir.), *Le transfert des connaissances en recherche sociale*

Francine Ouellet

Volume 33, numéro 3, 1992

URI : https://id.erudit.org/iderudit/056716ar
DOI : https://doi.org/10.7202/056716ar

Aller au sommaire du numéro

Éditeur(s)

Département de sociologie, Faculté des sciences sociales, Université Laval

ISSN

0034-1282 (imprimé)
1705-6225 (numérique)

Découvrir la revue

Citer ce compte rendu

Ouellet, F. (1992). Compte rendu de [Marc-Adélard TREMBLAY (dir.), *Le transfert des connaissances en recherche sociale*]. *Recherches sociographiques*, *33*(3), 475–477. https://doi.org/10.7202/056716ar

Tous droits réservés © Recherches sociographiques, Université Laval, 1992

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

https://www.erudit.org/fr/

d'authentiques pédagogues, soucieux de «conduire les esprits à la liberté». (P. 22.) Il reste néanmoins bien du pain sur la planche à penser la «révolution avortée», la didactique du français ou la culture scolaire.

Nicole GAGNON

Département de sociologie,
Université Laval.

Marc-Adélard TREMBLAY (dir.), *Le transfert des connaissances en recherche sociale*, Montréal, Conseil québécois de la recherche sociale, 1991, 245 p. (Actes du Forum du Conseil québécois de la recherche sociale.)

Le Conseil québécois de la recherche sociale a organisé, en avril 1990, un colloque, sur le thème du «transfert des connaissances en recherche sociale». Le but de cet événement, ainsi que de ces Actes, est, selon les propos tenus par Marc-Adélard TREMBLAY dans son introduction, «d'établir un dialogue entre les producteurs et les utilisateurs des résultats de la recherche sur les conditions favorisant le transfert des connaissances...» (p. 9). Les échanges de cette journée se sont concentrés autour de deux types d'activités: d'abord une table ronde regroupant quatre conférenciers, messieurs Arthur GÉLINAS, Jean-Claude BOISVERT, Hector OUELLET et Fernand GAUTHIER; puis des exposés illustrant la diversité des conditions, des résultats, des moyens utilisés pour établir la réciprocité entre milieux de recherche et milieux de pratique. Ces exposés traitaient de quatre thèmes principaux, soit la famille, la santé mentale et la déficience intellectuelle, les personnes âgées et enfin, les communautés culturelles.

A. GÉLINAS a abordé la question du transfert des connaissances selon trois perspectives. La *perspective éducative* est liée aux théories de l'apprentissage, de la généralisation, et plus particulièrement au behaviorisme. Selon certains auteurs et en particulier SILLAMY, «la notion de transfert réfère au report d'une habileté acquise dans un domaine sur une activité plus ou moins voisine» (p. 17), et il existe des transferts positifs, négatifs et neutres. Cette façon de voir, voisine de la pédagogie, suggère une vision détaillée des éléments intervenant dans le transfert des apprentissages, avant, pendant et après une formation (p. 19 à 22). La seconde *perspective* est celle de *l'innovation et du changement*. Le transfert devient alors synonyme de «mise en acte». Deux approches sous-tendent cette perspective: le changement vu comme processus de résolution de problème, et donc planifié, et le changement émergent qui se rapporte ici à la méthode des systèmes souples. Ce point de vue a été repris par GOYETTE et LESSARD-HÉBERT (1987) dans leur ouvrage sur les fondements de la recherche-action. Celle-ci, n'est-elle pas animée par la volonté à la fois implicite et explicite de transfert de connaissances? La troisième et dernière perspective est de type *utilitaire* et basée sur la nécessité d'établir des réseaux. Elle donne lieu à deux modèles de transfert: le premier est linéaire, le second, circulaire ou en spirale, ce dernier conduisant à un nouveau savoir intégré.

Jean-Claude BOISVERT a analysé plus particulièrement la notion de transfert des connaissances à partir d'expériences françaises. Dans ce contexte, le transfert est synonyme de

« valorisation de la recherche ». Selon les quelques exemples rapportés, le processus est plutôt linéaire, allant des milieux de recherche aux intervenants, par l'intermédiaire de colloques, de bulletins, etc. La création et le soutien de réseaux est une idée attrayante, bien que pas encore des plus florissantes.

Selon Hector OUELLET, les problèmes de transfert tiennent à quatre éléments majeurs : le sous-financement et le sous-développement de la recherche sociale, le difficile rapport entre la recherche et la pratique, l'isolement réciproque des milieux de la recherche et des services, les difficultés de la diffusion des connaissances. D'après lui, ce n'est pas tout de penser des alliances, des collaborations étroites, il faut surtout prendre garde de « ne pas désapproprier les intervenants de leurs questions ou, advenant le cas, de leurs projets » (p. 49). En ce qui concerne la diffusion, il affirme que la recherche sociale a un « problème de public », elle ne semble pas rejoindre les praticiens. Peu de solutions nouvelles sont amenées. Ces univers sont-ils vraiment irréconciliables ?

Fernand GAUTHIER a clôturé cette table ronde en abordant les modèles explicatifs du transfert. Par la méthode d'étude de cas de YIN, il a dégagé trois modèles dominants : le modèle du mouvement de la connaissance, qui est de type linéaire et va du chercheur au praticien ; le modèle de la solution de problème, aussi de type linéaire, qui bien que partant de la pratique, se fait à l'extérieur de celle-ci pour y revenir après coup, et enfin le modèle interactif circulaire, où chacune des phases peut être récurrente, modèle particulièrement privilégié par le conférencier. Gauthier soumet ensuite au lecteur des recommandations pour maximiser ce processus interactif : un projet de recherche doit s'arrimer à un problème explicitement identifié par la pratique, chercheurs et praticiens doivent être déjà familiers avec celui-ci, tous doivent pouvoir s'influencer mutuellement et les résultats de la démarche doivent aboutir à des produits distincts dans l'optique d'une réponse précise à des besoins précis. N'est-ce pas un peu idéaliste lorsqu'on connaît les exigences des milieux universitaires ?

Ce forum a ensuite donné lieu à des discussions thématiques, chacun des ateliers regroupant quatre conférenciers qui faisaient part de leurs résultats de recherche et des moyens utilisés concernant le transfert des connaissances.

L'atelier A portait sur la famille. Alors que Jacques VACHON et Denis DUPUIS ont rapporté des observations relatives au placement des enfants et à leurs effets sur la pratique en C.S.S., Linda LEPAGE et Francine LEDUC ont fait part des liens entre un projet d'intervention de type écologique auprès de parents à risque et la formation donnée aux intervenants. Dans un cas, il s'agit d'une recherche classique portant sur une intervention plus « traditionnelle » et le programme de diffusion des connaissances s'est articulé autour de moyens tels que : journal interne, « midi-recherche », articles scientifiques, et perfectionnement offert aux intervenants. Dans l'autre cas, la démarche s'apparente à la recherche-action ou recherche développementale, ce qui a donné lieu à un programme de formation des intervenants tout au long du processus. Ceci indique que la formation, comme mode de transfert des connaissances, est liée au type même de recherche réalisée.

La santé mentale et la déficience intellectuelle ont fait l'objet de l'atelier B. Michel TOUSIGNANT et Chantal PERRAULT ont démontré la nécessité d'adapter les moyens de diffusion aux cibles visées. Ainsi, en travaillant avec des adolescents, sur le thème du suicide, la vidéocassette s'est avérée l'outil à privilégier. Daniel PICARD et Ida CHEVALIER, se rapportant aux résultats de recherche sur la réinsertion en famille d'accueil de déficients et la programmation des services qui leur sont destinés, ont présenté différents moyens de diffusion et de

transfert dont le rapport de recherche principal, un guide de pratique à l'intention des intervenants, un manuel pour les familles, des sessions de formation et l'inclusion du chercheur dans des comités internes de concertation et de programmation. Cette alliance chercheur-praticien avant, pendant et après le processus de recherche soulève la question suivante : est-il humainement possible à un chercheur d'assurer le suivi de chacun de ses projets ?

L'atelier C portant sur le thème des personnes âgées a permis une réflexion autour de l'hébergement, traité par Astrid LEFEBRE-GIROUARD et Michel LAUZON, ainsi que du partenariat, discuté par Sylvie JUTRAS et Suzanne D'ANNONZIO. Encore ici la formation des intervenants a été vue comme un élément important de transfert. Deux suggestions sont à retenir. Tout d'abord, on souhaite qu'un organisme central planifie des activités de formation continue des praticiens, en liaison directe avec les résultats de recherches récentes. On propose également qu'un organisme comme le Conseil québécois de la recherche sociale, élabore une liste d'organismes, regroupés selon leurs intérêts et besoins, identifiés à partir de mots clefs. Ainsi, les résultats de chaque recherche pourraient être automatiquement diffusés à la clientèle la plus susceptible d'être intéressée.

Enfin, l'atelier D s'est attardé aux communautés culturelles. Les conférenciers Raymond BARIL, Pierre DÉPATIE, Anne LAPERRIÈRE et Gilles THERRIEN ont mis une fois de plus en lumière la nécessité « d'ajuster son discours aux clientèles » et « d'être sur la place publique » (p. 192). Que ce soit par la sensibilisation des policiers à l'intervention interculturelle, ou par la formation d'enseignants et d'adolescents à la question de l'ethnicité, il ressort de cet atelier la nécessité de rester « branché » aux milieux concernés, d'apporter des solutions à des problèmes vécus, de diffuser ou de former au moment propice et, enfin, de faire le lien entre les résultats des recherches et leurs applications dans l'intervention.

Bref, les différentes stratégies de transfert proposées lors de ce forum rejoignent tantôt la vision linéaire, telle que la définit Gélinas, tantôt la vision en spirale. Selon le type de recherche, l'organisme avec lequel le chercheur interagit, la clientèle, le type de résultats, etc., les formes de transfert s'articulent et se différencient. Chose certaine, nul ne remet en cause la nécessité du transfert, ce qui se concrétise par la volonté de l'établissement d'un réseau. Quelle sera la constitution de ce réseau ? Les organisations ont-elles la volonté politique de la promouvoir ? Même après la lecture de ces quelque 225 pages, il ne m'a pas semblé que le transfert des connaissances, tant dans sa définition que dans ses formes, fasse l'unanimité entre la communauté scientifique et de celle de la pratique. Outre le postulat de sa nécessité, chaque chercheur, chaque praticien, ou chaque praticien chercheur s'il en est, se l'approprie à sa manière.

Francine OUELLET

École de service social,
Université Laval.